

# SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

SNEP FSU REUNION  
Résidence les Longanis  
Bâtiment C appartement 4  
7 boulevard Mahatma Gandhi  
97490 SAINTE CLOTILDE  
0262 12 85 06  
snep.reunion@wanadoo.fr  
<http://blog.snep-reunion.org/>

N° 36 SPECIAL NOVEMBRE 2015

## SOMMAIRE:

**Page 2 :EDITO**

**Page 3 : se syndiquer au SNEP en 2016**

**Page 4 : plusieurs bonnes raisons**

**Page 5 : à quoi servent les syndicats?**

**Page 6 : infos corpo**

**Pages 7&8 : fiche syndicalisation**

**FICHE DE SYNDICALISATION**

# SNEP

Le syndicat des enseignants d'EPS et des professeurs de sport



**Le métier au cœur**

Dispensé de timbrage **Saint Denis CTCC**

# P

**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

**LA POSTE**

Déposé le:



# NUMERO SPECIAL RELANCE

**PROGRAMMES ET DNB : L'EPS AGRESSEE**

**ORGANISER LA RESISTANCE D'ABORD EN SE SYNDIQUANT**

BULLETIN SPECIAL ADRESSE AUX  
NON SYNDIQUES, NON A JOUR (\*)  
ET ANCIENS ADHERENTS AU SNEP

**FAISONS ENSEMBLE VIVRE NOTRE SLOGAN :  
UNE PROFESSION RASSEMBLEE, CA CHANGE TOUT!**

(\*)si votre cotisation vient d'être envoyée veuillez nous excuser pour cette relance

### SE SYNDIQUER...LE PREMIER ACTE MILITANT

Ce bulletin de relance syndicale prend une autre tournure compte tenu de l'actualité et des massacres récemment perpétrés à Paris. Tout cela pourrait laisser à penser que nos préoccupations sont bien futiles par rapport à ces drames. Et pourtant...alors que notre pays subit de plein fouet les assauts du terrorisme et des forces de l'obscurantisme, n'est-il pas le moment de re-tisser des liens de solidarité?

Le SNEP, avec la FSU ont toujours eu pour but de proposer le projet d'une école égalitaire et émancipatrice car nous considérons que seule l'Education, via notamment la communauté éducative, peut permettre de construire les esprits des plus jeunes souvent facilement influençables.

L'EPS, nous en sommes tous convaincus, participe de cette construction. à travers une voie de réussite originale. Le ministère a fait un tout autre choix par un déni de démocratie, appuyé par des groupuscules syndicaux (SE UNSA, SGEN) ou associatifs (AAEPS), peu représentatifs de la profession, et avec la complicité de l'Inspection générale, en proposant un ersatz de programme ainsi que la suppression de l'EPS au DNB en tant que savoirs spécifiques.

Ne soyons pas dupes de l'objectif visé : La reconnaissance d'une discipline pas-  
contenus culturels affirmés et sa présence dans les certifications terminales  
(CAP, Bac, DNB...) qui lui confèrent sa légitimité institutionnelle.

Nous subissons de plein fouet le retour du socle "Fillon" avec sa hiérarchie disciplinaire, collant ainsi au dogme des compétences européennes qui visent à proposer une formation "soclée". Cette dernière, n'ayant d'autre ambition que d'apporter un smic culturel, elle ne répond en rien à l'idée que nous défendons d'une école émancipatrice, premier rempart contre l'exclusion et réductrice des inégalités.



Ce choix politique d'une formation minimaliste reléguerait ainsi l'EPS (avec d'autres disciplines jugées "peu importantes») au simple rôle de faire valoir au service des autres disciplines, à l'image des nouveaux programmes d'EPS.

Les 12000 signataires de la pétition "programmes et DNB, l'EPS agressée" et les 85% de votes pour le SNEP aux élections professionnelles, montrent que la profession se mobilise avec nous. Les enseignants d'EPS ont su, par le passé, s'organiser collectivement. Alors, si vous considérez que l'EPS, l'école et nos élèves méritent bien mieux, rejoignez le SNEP.

**Avec le SNEP et la FSU, une profession rassemblée, ça change tout!**

Benoit Caquelard

# SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

SE SYNDIQUER AU SNEP EN 2015/2016

L'année 2014/2015 a été marquée par de nombreux évènements pour le SNEP Réunion : stage corpo animé par Polo Lemonier (Secrétaire national), stage spécial stagiaires...

Toute cette activité syndicale a évidemment un coût financier important, mais c'est aussi la marque de notre syndicat: former et informer les collègues afin d'en faire des militants éclairés.

## L'activité du SNEP c'est aussi:

- un local équipé (partagé avec la FSU et le SNUEP), une activité incessante de la part des membres du bureau, des commissaires paritaires au plus près de vous, 5 lignes GSM - en surchauffe au moment des mutations! - 4 ou 5 bulletins académiques par an, un site internet académique, des stages locaux...

Autant d'éléments qui font vivre notre syndicat mais pèsent directement dans sa trésorerie.

**Notre indépendance et notre force sont donc directement liées aux cotisations des adhérents. Plus nous serons nombreux et plus nous pourrons être efficaces pour la défense de l'EPS... Alors, rejoignez le SNEP au plus vite!**

## Pourquoi se syndiquer?

Adhérer au SNEP, c'est d'abord adhérer à des valeurs, à un collectif, à la défense de la discipline et de ses personnels. C'est comprendre que l'organisation de l'action, quelle qu'elle soit, pour chercher à instaurer un rapport de force favorable, nécessite une vie syndicale qui ne peut exister sans les cotisations ni les adhérents acteurs de celle-ci. Plus le nombre d'adhérents est important, plus la culture de la « lutte » est « naturelle » ou « identitaire », plus la participation aux actions est grande. C'est en quelque sorte le cercle vertueux de l'efficacité syndicale, qui construit l'histoire, l'histoire d'une profession militante avec des mobilisations marquantes. Les 450 000 signatures en 2006 « pas d'éducation sans EPS » à la pétition actuelle « programmes et DNB : l'EPS agressée » sont des signes concrets de cette capacité constante de la profession et du SNEP à établir des rapports de force pour défendre la discipline.

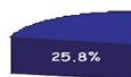
## A quoi sert votre cotisation ?

**100% de l'activité syndicale dépend des cotisations**



Ce sont les seules « ressources financières » du syndicat pour déployer son activité auprès de la profession

Sachant que la cotisation moyenne est de 169 euros, voici en % son utilisation.



**25,8%** : assurent l'activité syndicale Nationale, Académique et Départementale. (réunions, stages, instances, audiences,...). C'est une mobilisation permanente sur tous les dossiers, mutations, promotions, contenus, DHG, contentieux.



**24%** : permettent la publication et la diffusion des bulletins nationaux et académiques.



**23,5%** : répondent aux dépenses d'organisation et des frais inhérents aux locaux des sections locales et nationales.



**10,5%** : c'est la part de notre contribution au fonctionnement fédéral de notre fédération, la FSU.



**15,2%** sont utilisés pour rémunérer les 6 secrétaires de droit privé qui organisent et assurent le suivi des dossiers au siège national.

## Combien coûte réellement votre cotisation

*Si l'adhésion n'est pas une marchandise, si elle repose avant tout sur des valeurs collectives, il est tout de même intéressant de voir combien elle coûte...*

A titre d'exemple pour un collègue qui n'est pas aux frais réels ...	Le montant de la cotisation annuelle 2015/2016 versée au SNEP est de	Le montant de la réduction d'impôts pour les collègues imposables sur le revenu est de	Le coût réel de la cotisation syndicale 2015/2016 est de	... soit l'équivalent, sur l'année civile, par semaine de
Tu es Professeur d'EPS au 6 <sup>ème</sup> échelon (temps plein)	<b>204 euros</b>	<b>136 euros</b>	<b>68 euros</b>	<b>1,30 euro</b>
Tu es Professeur d'EPS au 10 <sup>ème</sup> échelon (temps plein)	<b>268 euros</b>	<b>176 euros</b>	<b>91 euros</b>	<b>1,75 euros</b>

La loi de finance modificative de 2012 a validé le fait que la déduction fiscale pour les cotisations syndicales serait maintenant un crédit d'impôt. Que l'on soit imposable ou non imposable : les 66% seront déduits de la cotisation (ou un chèque sera envoyé par le trésor Public comme pour tout crédit d'impôt). Enfin l'équité sur cette question pour tous les collègues. **Attention pour la déclaration aux Frais réels** : à mettre dans les frais (donc pas 66% de crédit d'impôt mais calcul dans les frais)

**Plus que jamais, votre cotisation est indispensable au bon fonctionnement du syndicat et par extension à son efficacité.**  
Benoit Caquelard (Trésorier Académique) tel: 06 92 51 03 70  
mail: t3-reunion@snepfsu.net

# **SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -**

**PLUSIEURS BONNES RAISONS POUR SE SYNDIQUER AU SNEP  
(LISTE NON EXHAUSTIVE!)**

**UN STAGE SPECIAL ENTREE  
DANS LE METIER A L'ATTEN-  
TION DES NEOTITULAIRES**

**DES OUTILS UTILES POUR VOUS PER-  
METTRE DE VOUS INFORMER ET  
VOUS DEFENDRE : BULLETIN ACADE-  
MIQUE ET NATIONAUX, SNEPATOUT...  
UN OUTIL UNIQUE DE REFLEXION PE-  
DAGOGIQUE : LA REVUE CONTREPIED**

**DES REUNIONS D'INFORMATION ET  
UNE LIGNE SPECIALE AFIN DE VOUS  
AIDER A COMPRENDRE LE SYSTÈ-  
ME DES MUTATIONS: MOUVEMENT  
INTER ET INTRA ACADEMIQUE**

**DES STAGES DE FORMATION ACADE-  
MIQUE SYNDICAUX SUR DIFFERENTS  
THEMES : CORPO/MUTATIONS/PEDA/  
SANTE SECURITE...**

**DES MOMENTS DE CONVIVIALITE  
AVEC LA FÊTE DU SNEP EN DEBUT  
D'ANNEE**

**DES COLLEGUES A VOTRE ECOUTE  
POUR REPENDRE A TOUTES VOS  
QUESTIONS CORPO / SANTE / PRO-  
BLEME AVEC LA HIERARCHIE...**

**UNE REPONSE ADAPTEE : LE SNEP  
SYNDICAT EXPERT DES QUESTIONS  
RELATIVES A L'EPS**

## **LA FETE DU SNEP EN PHOTOS**



## A QUOI SERVENT LES SYNDICATS ?

Bonne question !!!!

Les derniers appels à la résistance, à la contestation n'ont malheureusement pas vu des mobilisations fortes pour faire reculer les inégalités ou pour défendre l'idée d'un service public, clé de nos valeurs républicaines. Fort de cela, une partie grandissante des médias, possédés au passage par les plus grandes fortunes (Dassault, Bolloré...) tentent de discréditer le syndicalisme et notamment celui revendicatif, le faisant passer pour désuet et/ou non représentatif de la population. Insidieusement, ils remettent en cause l'intérêt de se syndiquer, de résister : "à quoi ça sert de lutter ? Plus généralement, à quoi sert la lutte des salariés?"

Pourtant, les chiffres sont là: nettement plus d'adhérents dans les syndicats que d'encartés dans les partis politiques, nettement plus de votants aux élections professionnelles qu'à certaines élections dites « politiques ».

Curieuse représentativité de la société qui fait prendre des décisions à des gens, somme toute fortement minoritaires, curieuse conception du dialogue social où seule compte finalement la proposition initiale du gouvernement ou de ses administrations. Le choix de publier au lendemain d'une grève, un décret sur la réforme du collège contestée par plus de 80% des représentants syndicaux, est un exemple parmi d'autres de ce "fumeux" dialogue social.

Pour la fondation Copernic, le *modus operandi* reste toujours le même : "ce n'est pas la loi, ce n'est pas l'Etat, ce ne sont pas les patrons. Ce sont les « partenaires sociaux » qui vont décider « démocratiquement » de faire travailler plus pour le même salaire, de flexibiliser le travail, et d'engager toutes les régressions sociales" (avec au passage la caution d'organisations syndicales minoritaires). Les conférences qui n'ont de social que le nom sont autant d'écrans de fumée jetés aux yeux des spectateurs.

*« Le mot « démocratie sociale » masque le pouvoir patronal sur l'élaboration des textes applicables. Car il faut dissimuler les responsables des reculs sociaux imposés à celles et ceux qui travaillent. La « baisse de compétitivité des entreprises » est convoquée pour imposer des objectifs de rendements toujours plus inaccessibles, des « efforts » sur les salaires, la durée du travail. Cela dans un pays où la part des revenus détenus par les 1% les plus riches est passée de 7 à 12% entre 1980 et 2010. Mais qui va prendre les mesures? C'est là qu'entre en jeu la fameuse « démocratie sociale ». Ce n'est pas la loi, ce n'est pas l'Etat, ce ne sont pas les patrons : ce sont les « partenaires sociaux » qui vont décider « démocratiquement » de faire travailler plus pour le même salaire, de flexibiliser le travail, et d'engager toutes les régressions sociales. »Fondation Copernic*

Les prochains enjeux de ces « négociations » seront cruciaux : le compte personnel d'activité et la « simplification » du code du travail.

Bientôt devant nos yeux se jouera à guichet fermé, un « retour au XIX<sup>e</sup> siècle » où chacun louait sa force de travail à la journée, sans protection aucune, "Uber Pop" étant la version moderne.

Dès lors, on pourrait se demander : « à quoi sert un capitaliste? »

Catherine Duriez

## INFOS CORPO

### AVANCEMENT D'ECHELON

La CAPA des professeurs d'EPS et des CE/EPS pour les avancements d'échelon 15-16 se tiendra le mardi 1er décembre.

Vous pouvez consulter le site du SNEP pour comparer [les barres 2013/2014](#) et [les barres 2015/2016](#).

**Concernant les agrégés, la CAPN se tiendra les 16,17 et 18 février. Le SNEP national vous tiendra informé des résultats de la commission.**

### CONGES DE FORMATION

La circulaire rectorale pour les demandes de congés de formation 2015-2016 est parue et consultable sur le site du SNEP Réunion

La date limite de réception des dossiers est fixée au 18 décembre 2015

Aucun dossier ne sera accepté au delà de ces dates précisent les services rectoraux. Circulaire à télécharger ci-dessous:

### POSTES ADAPTES

Vous trouverez sur le site du SNEP la circulaire relative à la campagne sur les postes adaptés 2016/2017.

Pour rappel:

- Peuvent solliciter une affectation sur poste adapté les personnels dont l'état de santé est altéré de façon grave, à tel point qu'ils ne peuvent plus continuer à exercer normalement leurs fonctions. Cette demande n'est pas conditionnée par la situation de congé de l'agent (congé de maladie ordinaire, congé de longue maladie ou de longue durée).
- L'entrée dans ce dispositif se fait donc sur des critères médicaux et doit permettre à celui qui en bénéficie de préparer son retour dans les fonctions d'enseignement devant élèves ou bien d'envisager une reconversion professionnelle. A cet effet, la demande d'affectation sur poste adapté s'accompagne de la présentation d'un projet professionnel.





SYNDICALISATION 2015-2016

SNEP REUNION - 7bd mahatma Gandhi - Res. longanis
Bat C / Apt 4 - 9490 Sainte Clotilde

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de la cotisation

IDENTITE sexe F M date de naissance / /19

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION ou ZONE DE REMPLACEMENT

Form fields for personal information: nom, nom de JF, prénom, ADRESSE, voie, complément d'adresse, code postal et localité, @dresse mèl, fixe, mobile.

Form fields for administrative situation: code établissement, nom, voie, code postal et localité, SITUATION ADMINISTRATIVE (TZR, POSTE FIXE, CONGES, DISPO, SIT. PARTICULIERE, PROF. STAGIAIRE, AGREGÉ STAGIAIRE, TPS Partiel).

ENVOI du BULLETIN

- checkboxes for: adresse personnelle, adresse établissement, Je ne souhaite pas recevoir le bulletin syndical en version papier, mais être averti de sa parution à l'adresse électronique ci-dessus, pour le télécharger sur le site du SNEP.

Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin.

J'accepte de fournir au SNEP les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78.

date, signature

COTISATIONS SNEP DOM 2015-2016

Table with columns: Catég/Echelon, 1, 2, 3, 4, 5, 6/A1, 7/A2, 8/A3, 9, 10, 11. Rows include Prof: EPS - Sport & Agri- ENS, Prof: Hors Classe, Bi-admissible, Agrégé - CTPS, Agrégé- CTPS Hors Classe, AE-CE-PEGC, CE-PEGC Hors Classe, CE-PEGC Classe Ex., MA et CDI.

AUTRES SITUATIONS

- Prof EPS stagiaires - Prof de Sport stagiaires à l'externe : 130€
Agrégés stagiaires sur premier poste : 140€
Vacataire 42€ - Contractuel 42€
Congé formation : 100€ - Congé parental - Disponibilité : 42€
Tps partiels : selon échelon et quotité de service
Stagiaires non reclassés : selon echelon de la catégorie d'origine
CPA nouvelle formule : 50%, 70% ou 80% de la cotisation normale (selon votre CPA)

ABONNEMENT BULLETIN 60 euros

- Non titulaire non réemployé 30€
Etudiant (fournir un justificatif) 30€

CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Table with columns: PROF EPS, PROF Hors Cl., Prof Stagiaire, AGREGÉ, AGR CTPS Hors Cl., BI-ADMISSIBLE, AGR Stagiaire, CE, CE Hors Cl., CE Classe Ex., PROF de Sport, PROF de Sport Hors Classe, CTPS, PROF de Sport Stagiaire, PCEA Agri, CONTRACTUEL STAGIAIRE, CONTRACTUEL, MA - CDI, VACATAIRE, RETRAITE.

Retraités et Contrats Locaux HDF

Table with columns: Montant du traitement net ou de la pension mensuelle, Groupe, Cotisation. Rows from Inférieur à 1000€ to supérieur à 2900€.

JE CHOISIS DE PAYER MA COTISATION

Par chèque(s) en une ou plusieurs fois à l'ordre du SNEP Nombre de chèques (maximum 5):

Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois. Remplissez le mandat ci-dessous Nombre de prélèvements (maximum 5):

1er mois de prélèvement Les prélèvements se font le 5 de chaque mois jusqu'au 5 juin

ATTENTION LE PRELEVEMENT EST RECONDUIT AUTOMATIQUEMENT CHAQUE ANNEE. VOUS DEVEZ NOUS INFORMER DE CHANGEMENTS EVENTUELS

PRELEVEMENT MANDAT « En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SNEP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP... »

Form fields for payment details: Nom, Prenom, Adresse, Compl. Adresse, Code Postal - Ville, Pays, Code IBAN, Code BIC.

Pour le compte du SNEP 76, rue des Rondeaux 75020 PARIS

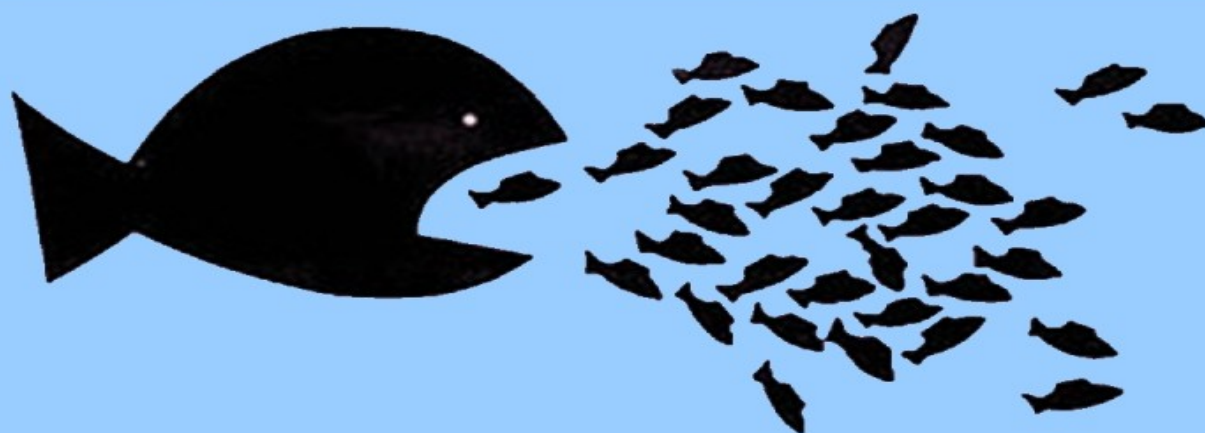
Ref : Cotisation SNEP

à: le: Signature

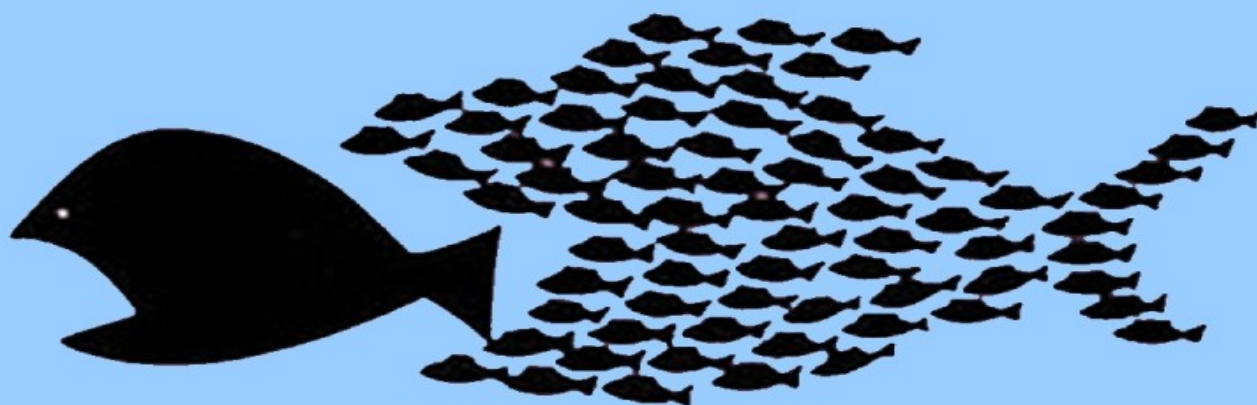
Paiement : Recurrent MERCI DE JOINDRE UN RIB NE RIEN INSCRIRE CI-DESSOUS

**Envoyez votre cotisation à :**  
**SNEP FSU Réunion**  
**7 Bd du Mahatma Gandhi**  
**Residence les longanis**  
**Bat C Apt 4**  
**97490 Sainte Clotilde**

parce qu'on est moins fort seul ...



... Que tous ensemble



**rejoignez le SNEP**